



# Plan Local d'Urbanisme de Seilhan

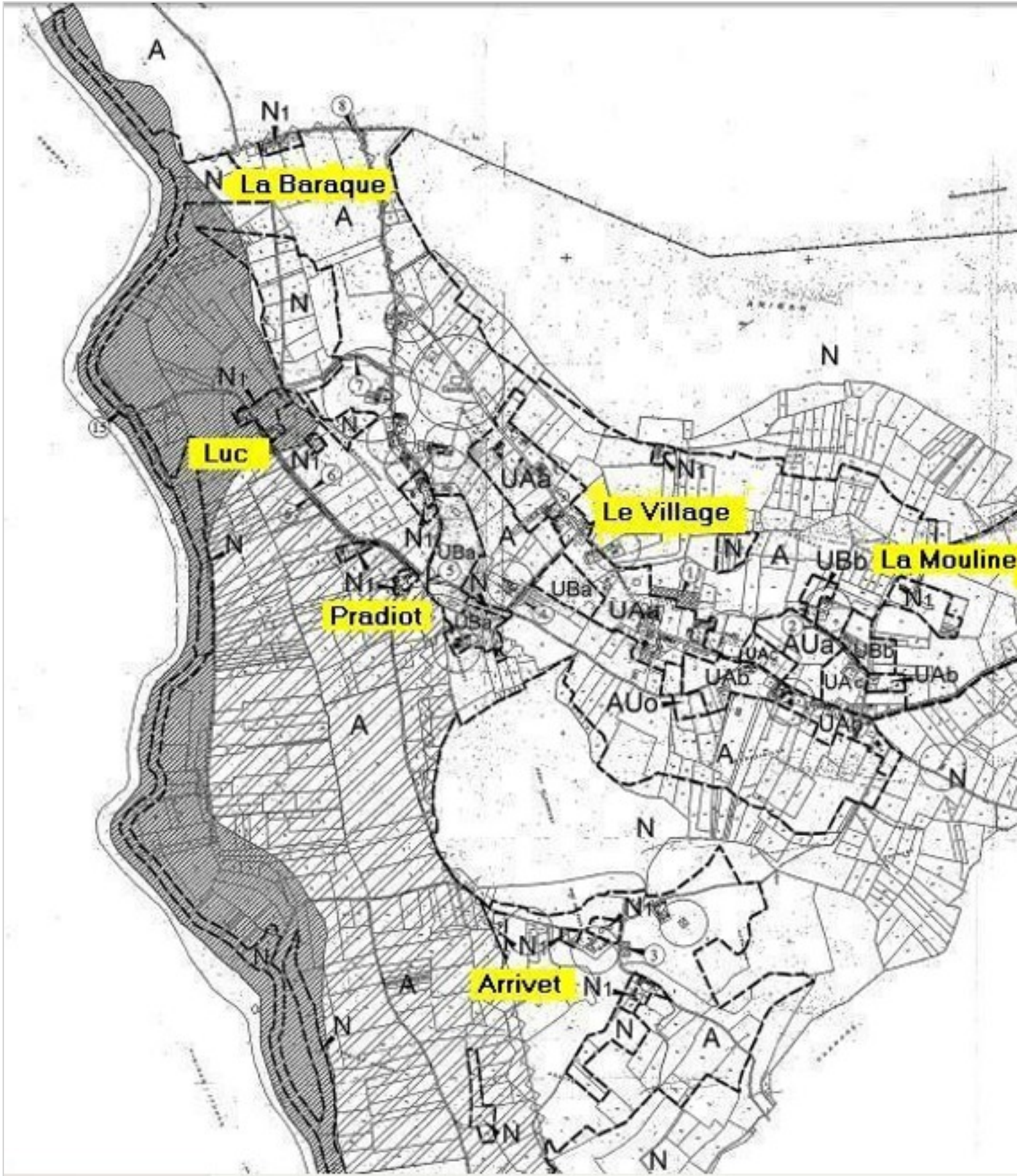
**ATTENTION !** Par délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2019 a été approuvée la modification simplifiée du PLU

**Pour télécharger cette modification du PLU cliquez ici** [Télécharger le fichier «ModifSimplifiéeRèglement190318.pdf»](#)

Le PLU comprend des zones regroupant les parcelles cadastrales. Il règlemente toute modification ou construction nouvelle sur la commune.

Après avoir localisé sur le plan la zone qui vous intéresse, cliquez ci-dessous pour télécharger la réglementation de cette zone :

- [Règlement de la zone A](#)   [Règlement de la zone AUa](#)   [Règlement de la zone AUo](#)   [Règlement de la zone AUx](#)   [Règlement des zones N et N<sub>1</sub>](#)
  
- [Règlement des zones UAa UA<sub>b</sub> UA<sub>c</sub>](#)   [Règlement des zones UBa UB<sub>b</sub> UB<sub>c</sub>](#)  
[Règlement de la zone ULa](#)   [Règlement de la zone Uxa](#)



Cliquez en haut de l'écran sur Affichage puis Zoom pour agrandir la carte.